

Extrait authentique du procès-verbal de la séance du conseil municipal

Ville de Montréal	Assemblée du	28 avril 2003
	Séance(s) tenue(s) le(s)	1 mai 2003
	Numéro de la résolution	CM03 0367

Article 43.002 Dépôt du rapport de consultation et adoption du règlement 03-021 modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie (CO92 03386)

VU la résolution CM03 0136 de la séance du conseil municipal du 25 février 2003 adoptant comme projet de règlement P-03-021 le « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie (CO92 03386) »;

ATTENDU qu'une consultation publique sur ce projet de règlement a été tenue par l'Office de consultation publique de Montréal le 18 mars 2003, aux Cours Mont-Royal;

ATTENDU que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

VU la recommandation du comité exécutif en date du 16 avril 2003, par sa résolution CE03 0818;

Il est

Proposé par la conseillère Dida Berku
Appuyé par la conseillère Suzanne Caron

Et résolu :

- 1- de prendre acte du rapport de consultation publique de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 mars 2003 par l'Office de consultation publique de Montréal et de le déposer aux archives;
- 2- d'adopter le règlement 03-021 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie (CO92 03386) », afin de créer un secteur de hauteur de 44 m sur la partie du lot 1 341 223 et sur les lots 1 341 021 et 1 341 034 du cadastre du Québec, ainsi qu'un secteur de densité de 6 sur une partie du lot 1 341 021 et sur le lot 1 341 034 du cadastre du Québec.

.../2

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal.

Gérald Tremblay
Maire

(certifié conforme)

Jacqueline Leduc
Greffière

GREFFIÈRE

1032829004

-

Jacqueline LEDUC

Greffière